

Dans le premier degré aussi, décomplexé, JM Blanquer propose des CDD de 6 semaines



L'« École de la confiance » de JM Blanquer, c'est le recrutement massif d'enseignant·es précaires et sous-payé·es !

Ce qui fut longtemps une quasi exception séquanodionysienne (93), à savoir le recours à des enseignant·es contractuel·les dans le premier degré, se généralise.

Blanquer décomplexé propose des CDD de 6 semaines

Le ministre annonçait en novembre le recrutement de contractuel·les, notamment pour remplacer les professeur·es en isolement du fait des critères de vulnérabilité au Covid-19. 6 000 postes ont ainsi été annoncés à grand renfort de conférences de presse. Il s'agit de recrutements « pôle emploi

» que les DSDEN peinent à pourvoir, et pour cause : les CDD proposés sont d'une durée de 6 semaines, le recrutement commencé mi-décembre a affecté des collègues sans formation dès le retour des vacances scolaires de janvier. Finalement éventuellement prolongés jusqu'en mai, ces « contrats » n'ont pas trouvé preneur·euses.

D'autres solutions existent pourtant ! Nous exigeons depuis le début de l'année, la titularisation des enseignant·es stagiaires et des lauréat·es des listes complémentaires au concours, ainsi que la réembauche de tou·tes les enseignant·es contractuel·les qui ne l'ont pas été en début d'année. Faute de prévoyance et d'enveloppes financières académiques qui stagnent d'une année sur l'autre et s'avèrent largement insuffisantes pour couvrir les besoins en remplacements, de très nombreux·euses élèves sont sans professeur·es.

Le nombre de postes du premier degré ouverts aux concours enseignants baisse fortement en 2021. Cherchez l'erreur ! Alors que, dans son projet de loi de finances 2021, le ministère de l'Éducation nationale annonçait « la création de plus de 2 000 emplois dans le 1er degré », le nombre de postes ouverts au CRPE 2021 diminue fortement.

En 2020, selon les chiffres du ministère, 12 115 postes avaient été proposés aux Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) : (11 752 aux concours externes et 3e concours ; 363 aux concours internes.) Au CRPE 2021, 9 890 postes sont ouverts, même si ce nombre n'intègre pas encore les postes ouverts au CRPE supplémentaire (700 en 2020).

Au lieu de répondre positivement aux organisations syndicales qui réclament, pour couvrir les besoins en remplacement accrus d'intégrer les listes complémentaires des reçu·es aux concours, le gouvernement continue de précariser les personnels en proposant, à ceux-ci, la signature de CDD.

Dans le même mouvement, ce gouvernement recrute également massivement des apprenti·es - étudiant·es, en lieu et place d'enseignant·es titulaires formé·es.

Cette situation n'est pas acceptable.

La CGT Educ'action exige la titularisation de tous les personnels précaires de l'Éducation nationale, sans condition de concours ni de nationalité.

Dans l'immédiat, elle demande un nombre de postes aux concours à la hauteur des besoins, les moyens d'un meilleur accompagnement et d'une formation des contractuel·les.

